

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 3 février 2010**

Communication n° 04/02.2010

Objet: séisme d'Haïti

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 12 janvier dernier, un séisme, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, a frappé Port-au-Prince, la capitale de l'île d'Haïti. Déjà durement touchée, un second tremblement de terre s'est produit huit jours plus tard.

Ces deux secousses ont provoqué des dégâts très importants et très nombreuses de victimes, mortes ou blessées.

Ce pays déjà très pauvre doit faire face des conditions d'hygiène abominables. Les sinistrés manquent de tout.

Pour se joindre au formidable élan international de solidarité qui s'est mis en place pour venir en aide aux survivants, la Municipalité a décidé de verser un don de Fr. 5'000.- à la Chaîne du bonheur.

La Municipalité

Saint-Prex, le 3 février 2010/AG